

Mariage gay : les maires de secteur qui disent oui

Alors que le débat fait rage jusqu'au sommet de l'Etat autour du mariage pour tous, Marsactu a fait le tour des mairies de secteur pour savoir quels sont les maires qui joueraient la carte de la "liberté de



conscience" en passant la main à un adjoint.

Où se situe la ligne de clivage quand il est question de mariage pour tous ? La classique Nord/Sud à la Canebière ? Gauche/Droite par la seule force des choix partisans ? Ou est-ce une question de génération ? On le sait, dans La Provence, Jean-Claude Gaudin a dit qu'il n'était pas favorable au projet même s'il n'est pas personnellement concerné puisque la loi PLM confie cette mission d'Etat civil aux maires de secteur. En première ligne, les huit maires de secteur ont accepté de dévoiler leur choix. Parlementaires ou non, la loi ne recueille chez eux que peu de suffrages.

Question de génération ? En tout cas, ce sont les deux élus les plus jeunes qui se disent ouvertement favorables : Patrick Mennucci se prononce de manière claire en faveur de cette ouverture : il votera la loi et célébrera des mariages entre personnes de même sexe sans aucun problème. Samia Ghali qui n'est "pas contre" le mariage balaie même la notion de liberté de conscience : *"Ça commence et ça s'arrête où ? Et si un maire refuse de marier deux noirs ? Ou deux arabes ? Ou des blonds aux yeux bleus ? Quand on est élu, on applique la loi de la république"*.

Un avis qu'elle partage avec son homologue du 2/3, même si Lisette Narducci est plus nuancée sur le fond : *"Je suis républicaine et j'appliquerai donc la loi qu'on nous impose. Je ne vois pas pourquoi je confierais cette tâche à mes adjoints. Ils n'ont pas moins de conscience que moi. Mais, c'est un sujet qui divise tellement la société, que le président doit passer par un référendum. Après tout, le mariage est un des fondements de notre société"*. Un point de vue plutôt traditionnelle alors même que l'élue radicale de gauche revendique d'avoir été la première à avoir célébré des Pacs en mairie "pour unir deux êtres ensemble".

"Depuis Adam et Ève, c'est comme cela" Sur les hauteurs de Sainte-Marthe, le socialiste Garo Hovsepian godille sec entre la discipline républicaine et ses propres convictions. Comme les autres, il se revendique "républicain" mais du genre "passe à l'aile". *"Je confierai cette mission à mes adjoints qui le souhaite. En raison de positions personnelles, éthiques, culturelles et morales"*.

De manière plus attendue, le scepticisme est aussi de mise à droite. Samedi dernier Bruno Gilles, Guy Teissier et Dominique Tian ont défilé en tête de la manifestation contre le projet de loi sur la Canebière. Fidèles au slogan du rassemblement - *"pas homophobes, mariageophiles"* - ces trois maires de secteur ne sont pas contre des améliorations du Pacs, notamment sur la succession, mais excluent toute ouverture du mariage car *"depuis Adam et Ève, c'est comme cela que ça se passe"*, estime Guy Teissier. Ils sont rejoints sur cette position par Robert Assante, le maire UDI du 11/12.

Sur l'application pourtant, leurs opinions divergent. Pour Teissier, maire des 9e et 10e arrondissements, *"c'est un problème de conscience. François Hollande l'a dit et c'est une première victoire pour nous les maires"*. Pas de maire de secteur pour les homosexuels qui souhaiteraient se marier à Maison-Blanche mais un adjoint. Encore faudra-t-il le trouver : *"On demandera à un adjoint de le faire. Je veux croire qu'il y aura toujours quelqu'un pour l'accepter et pour le célébrer. C'est comme le baptême républicain, ça ne nous plaît pas forcément mais il faut le faire et on trouve toujours."* Même histoire dans le 4/5 où Bruno Gilles laissera opérer ces adjoints et à l'est. *"Je demanderais le droit de réserve dont je ferais une directive à mes adjoints, détaille Robert Assante. Certains diraient "je le prends", d'autres "je m'en fous", d'autres voudront bien en célébrer."*

Dominique Tian se positionne tout à fait à l'opposé de ces deux confrères. *"La liberté de conscience ne s'applique pas aux élus. Je considère qu'un élu applique la loi, je suis légaliste. Nous sommes des officiers d'état civil tout de même, ça veut dire ce que ça veut dire."* Et cela ne vous gênera pas ? *"Je n'aurai pas de souci à partir du moment où la loi aura été votée."* D'ici là, il continuera "bien sûr" à lutter contre le projet de loi, notamment le 13 janvier pour une grande manifestation à Paris et réclame un référendum à François Hollande. *"Il paraît que les Français sont favorables au mariage pour tous. Eh bien, moi, je dis au président "Le référendum, chiche, on y va !!"*

Par Benoît Gilles et Jean-Marie Leforestier, le 23 novembre 2012